

Délibération 2019 CS 54 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

Objet : DECISION MODIFICATIVE

L'an deux mille dix-neuf et le 19 décembre 2019 à 14h30, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 12 décembre 2019, se sont réunis à la Maison du Parc de Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec cinquante-deux (52) votants :

- Trente-et-un (31) membres titulaires présents ;
- Trois (3) membres suppléants présents avec voix délibérative ;
- Dix-huit (18) membres représentés.

Etaient présents :

Mesdames Dominique SANTONI, Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Claire ARAGONES, Anne-Marie CHEREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAIGIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE,

Messieurs Mickaël CAVALIER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Jacques DECUIGNIERES, Pierre FISCHER, Alain DEILLE, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Gérard MATHERON, José DEVAUX, Jean-Pierre PEYRON, Serge SERDALLA, Stéphane SAUVAGEON, Paul FABRE, Christian CHENEZ, André ROUSSET (suppléant), Grigori GERMAIN (suppléant), Pierre PELLEGRIN (suppléant)

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Jacqueline COMBE à Valérie DELONNETTE
Christiane NAJI à Grigori GERMAIN
Christelle FERNANDEZ à Jacques DECUIGNIERES
Mireille BOR à Gaëlle LETERRON
Paule DAPRES à Alain DEILLE

Messieurs

Rolland PETIET à Marie-Elisabeth CHRISOSTOME
Félix BOREL à Catherine SERRA
Michel GASPARIAN à Anne-Marie CHEREZY
André BERGER à Geneviève JEAN
Christian AUTARD à Yolande PRIMO
Arnaud BOUTET à Pierre PELLEGRIN
Jean-Pierre LEROUX à Alessandro POZZO
Pierre BENAS à Pierre FISHER
Pascal DEPOISSON à Pierrette FRIMAS
Philippe DAUMAS à Mickaël CAVALIER
Gilles MOYNE à Claire ARAGONES
Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • contact@parcduluberon.fr • www.parcduluberon.fr

Frédéric SACCO à Paul FABRE

Etaient excusés :

Mesdames Sylvie FARE, Nadine CURNIER, Emmanuelle FONTAINE-DOMEIZEL, Dominique CONCA, Pascale LENGLET, Fabienne ELLUL, Céline HAYOT, Léa CHEVALIER

Messieurs Louis BISCARRAT, Julien AUBERT, Jean-Louis JOSEPH, Christian MOUNIER, Lucien GALLAND

Etaient également présents, sans voix délibératives :

Mesdames Isabelle CHARNOURDIE (suppléante de Monsieur CAVALIER), Maryvonne ROSELLO (Suppléante de Monsieur DECUIGNIERES), François DUPOUX (suppléant de Monsieur BOYER), Isabelle BAYONNETTE, Stéphanie MARI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Budget Primitif 2019 adopté par délibération n°2019 CS 17 du 28 mars 2019 ;

Vu l'avis de la commission Finances, Administration, Personnel en date du 09 décembre 2019 ;

Considérant la nécessité de procéder à des ajustements des prévisions budgétaires en recettes et en dépenses afin de prendre en compte des éléments nouveaux, non intégrés dans le budget primitif ;

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à la majorité, avec une (1) voix contre et une (1) abstention :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1/2019 telle qu'annexée et présentant l'équilibre suivant :

En euros		MONTANT BP	PROPOSITIONS DE VOTE DM1	NOUVEAU MONTANT GLOBAL BP+DM1
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	5 694 000,00	117 000,00	5 811 000,00
	RECETTES	5 694 000,00	117 000,00	5 811 000,00
INVESTISSEMENT	DEPENSES	3 155 600,00	538 000,00	3 693 600,00
	RECETTES	3 155 600,00	538 000,00	3 693 600,00

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente
PARC NATIONAL
DU LUBERON
60, Place Jean Jours
EP 122
84404 APT CEDEX
Tel 04 90 04 42 00 - Fax 04 90 04 81 15
Dominique SANTONI